



## 4<sup>ème</sup> édition de la Semaine des Énergies et Énergies Renouvelables d'Afrique (SEERA 2020)

### ***POLITIQUES ET INNOVATIONS POUR UNE TRANSITION ÉNERGETIQUE REUSSIE***

2 au 4 avril 2020 - Ouagadougou, Burkina Faso

## **CONCOURS DU MEILLEUR PROJET « INNOVATION ENERGIE »**

### **I. Contexte et Justification**

Le Gouvernement du Burkina Faso a pris la ferme résolution de donner une nouvelle orientation à la politique énergétique nationale avec une option claire d'une transition énergétique vers les énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique conformément aux engagements pris par Son Excellence, Monsieur le Président du Faso. C'est du reste un des objectifs inscrits dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) du Burkina Faso (2016-2020) qui en son axe stratégique 2 prévoit l'accès aux services énergétiques de qualité et la promotion de l'efficacité énergétique. Cette nouvelle politique vise à rendre l'énergie accessible et disponible à travers : i) Le mix énergétique grâce à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production électrique et pour les différents services énergétiques ; ii) La promotion de l'efficacité énergétique ; iii) Le renforcement du parc de production d'énergie électrique conventionnelle.

« **L'accès durable à l'énergie pour tous** » contribue de manière significative à la réalisation d'importants objectifs de développement social et économique tels que l'alphabétisation, la sécurité alimentaire, la productivité et l'égalité des sexes. Aussi, la **Semaine des Énergies et Énergies renouvelables (SEERA)** a été instituée par le Ministère de l'Énergie du Burkina Faso en 2016 dans le but de créer un cadre harmonisé d'échanges en regroupant sur une même plateforme les acteurs nationaux, africains et internationaux, issus des secteurs publics et privés impliqués dans le domaine de l'énergie et dans les domaines connexes. Les objectifs de la SEERA sont, de traduire la vision du Gouvernement en matière d'énergie, d'offrir des opportunités d'affaires aux différents acteurs, d'attirer des investisseurs et de soutenir le développement durable du secteur de l'énergie. Après la tenue des éditions 2016, 2017 et 2019, la **SEERA 2020 se déroulera du 2 au 4 avril 2020 sur le site de la Salle de Conférence de Ouaga 2000 sur le thème « INTEGRATION REGIONALE POUR UNE TRANSITION ÉNERGETIQUE REUSSIE »**.

Le présent concours s'inscrit dans le cadre des activités de la SEERA 2020 et constitue une tribune d'expression des Etudiants, des Doctorants et des Jeunes Diplômés, Entrepreneurs et Innovateurs à travers l'organisation d'une Compétition de meilleurs projets dénommée « **Innovations Energie** ». Il est organisé par l'Association Burkinabè des Acteurs et Professionnels de l'Efficacité Énergétique (ABAPEE) et ses partenaires. L'objectif général de ce Concours est de révéler l'immense potentiel des Etudiants, des Doctorants, des Jeunes Diplômés, Entrepreneurs et Innovateurs sur le thème de la Transition Énergétique et de susciter leur contribution à « **l'accès durable de l'énergie pour tous** » au Burkina Faso et en Afrique.

## II. Présentation

### Conditions d'éligibilité

Le concours est ouvert prioritairement :

- aux Etudiants et Doctorants burkinabè ou aux Etudiants et Doctorants inscrits dans des Universités ou Grandes Ecoles du Burkina Faso,
- aux Jeunes Diplômés burkinabè ayant obtenu leurs diplômes au cours des trois dernières années ou aux Jeunes Diplômés ayant obtenu leurs diplômes au cours des trois dernières années et établis au Burkina Faso,
- aux Jeunes Entrepreneurs et Innovateurs intervenant dans le secteur de l'énergie au Burkina Faso.

Les candidats doivent être âgés de 40 ans au plus au 31 décembre 2019.

Toutefois, les candidats ne remplissant pas les conditions ci-dessus et qui souhaitent présenter un Projet sont invités à soumettre leur candidature. Le jury se réserve le droit d'examiner les dites candidatures et d'intégrer celles jugées pertinentes pour participer au concours.

### Critères de sélection

L'objet du concours porte sur la présentation d'un projet, d'une étude ou d'un mémoire réalisé par le candidat dans le cadre de ses études académiques, recherches, activités professionnelles ou associatives.

Les dossiers répondant aux conditions d'éligibilité seront sélectionnés sur la base des critères ci-après :

- La qualité de la présentation du Projet,
- Le lien du Projet avec la transition énergétique (énergies renouvelables, efficacité énergétique...),
- le caractère innovant du Projet,
- l'impact social et/ou environnemental du Projet,
- la faisabilité technique, la durabilité et la répliquabilité du Projet.

### Dépôt des dossiers de candidatures

Le dossier de candidature doit comporter :

- une présentation détaillée du projet suivant la **fiche type proposée**
- le CV du porteur du Projet comprenant les coordonnées de deux (2) personnes de référence (maximum 4 pages)
- une carte scolaire pour les étudiants et doctorants
- une copie du diplôme et une copie d'une pièce d'identité pour les jeunes diplômés
- une copie d'une pièce d'identité pour les jeunes entrepreneurs et innovateurs

Les dossiers en formats word et PDF seront reçus exclusivement par courriel à l'adresse électronique suivante : [seera.abapee@gmail.com](mailto:seera.abapee@gmail.com)

**La date limite de réception des dossiers est fixée au 12 mars 2020 à 24h00.**

Aucun dossier ne sera restitué au candidat. Néanmoins, les dispositions nécessaires seront prises pour préserver la confidentialité des projets reçus. Tout dossier envoyé après le délai ci-dessus précisé ne sera pas pris en compte.

## **Sélection des Lauréats**

La sélection des candidatures s'effectuera en 2 étapes :

1-Sélection des 5 meilleurs projets sur la base de l'examen des dossiers réceptionnés dont 3 finalistes ;

2-Finale entre les 3 meilleurs projets.

Les 3 finalistes défendront leur Projet devant un jury lors de la SEERA. Cette finale s'effectuera sous forme d'une présentation « powerpoint » d'une durée de 15 mn sur leur Projet suivi d'échanges avec le jury.

Les lauréats seront informés des résultats avant le démarrage de la SEERA, par téléphone, message électronique, ou par toute autre forme de communication adéquate.

## **Récompenses**

Les 3 finalistes seront primés.

## **Engagement des candidats**

Tout participant au concours s'engage à :

- accepter, sans réserve, les conditions du concours ;
- garantir la sincérité et la véracité des informations qu'il fournit ; toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation du dossier de candidature ;
- renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation du concours, ses résultats et les décisions du jury ;
- accepter les prix ou récompenses sous leur forme d'attribution ;
- autoriser l'ABAPEE et la SEERA à utiliser et à diffuser les images (via des supports papier et internet) et les éléments caractéristiques de l'activité de son projet.

Il renonce uniquement pour les besoins de ce concours à revendiquer tout droit sur son image ; il accepte par avance la diffusion des photographies pouvant être prises à l'occasion de la cérémonie de remise des prix.

Tout dossier illisible, incomplet, ou portant des indications d'identité ou d'adresse fausses, sera considéré comme nul.

Les organisateurs du concours, ne pourront être tenus juridiquement responsables quant à la protection des idées, brevets, dossiers, modèles ou marques inventés par le candidat.

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de reporter, d'écourter, de proroger ou d'annuler le concours sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait. Les candidats s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

## **Contacts pour information complémentaire :**

Téléphone : +226 72 29 92 00

Adresse électronique : [seera.abapee@gmail.com](mailto:seera.abapee@gmail.com)